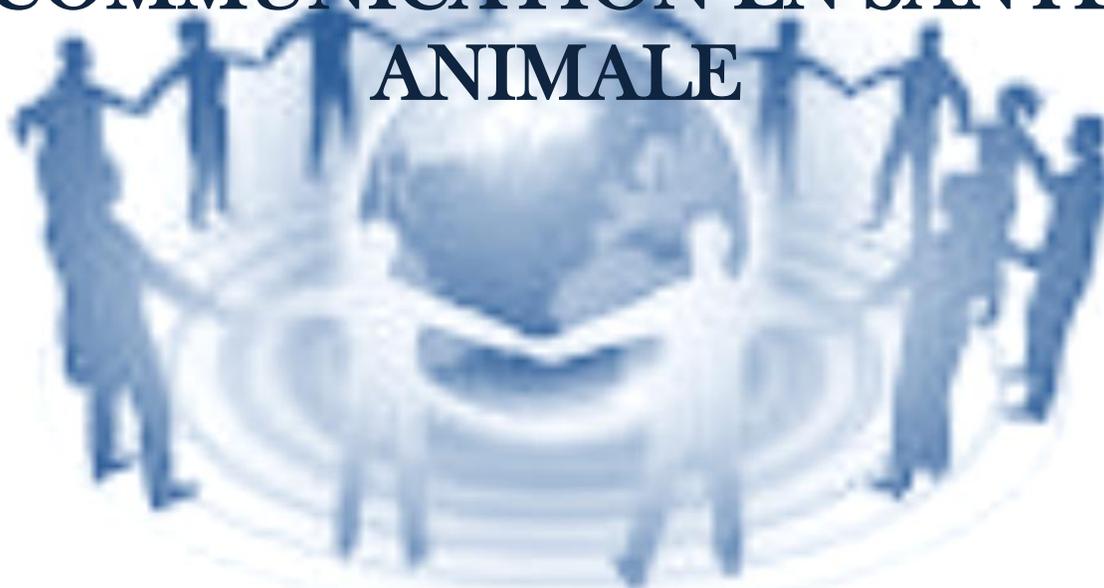


**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural**

**Direction des Services Vétérinaires**

**PLAN NATIONAL DE  
COMMUNICATION EN SANTE  
ANIMALE**



**Année 2011/2012**

**TABLE DES MATIÈRES**

|  |    |
|--|----|
| Acronymes.....   | 3  |
| Introduction.....  | 4  |
| A. Résumé du contexte de la santé animale.....   | 4  |
| B. Brève analyse de la situation communication en santé animale.....                                       | 6  |
| B1.Positionnement /Organigramme.....   | 6  |
| B2. Organisation de la communication au sein des services vétérinaires et/ou l'instance de tutelle.....    | 12 |
| B3.Relation avec les partenaires principaux.....   | 13 |
| B4.Description rapide de l'existant.....   | 13 |
| B5.Sources de financement.....   | 14 |
| B6. Activités de communication réalisées/en cours.....   | 14 |
| B7. Équipements disponibles.....   | 18 |
| B8.Situation des mass-médias et medias locaux.....   | 18 |
| B9.Les relations avec les médias.....  | 19 |
| B10.Spécificité des associations/organisations pastorales/ professionnelles dans les zones concernées..... | 19 |
| B11.Sociologie et mode d'élevage.....  | 20 |
| C. Plan d'action en communication.....   | 22 |
| La communication en santé animale en situation normale.....  | 24 |
| La communication en santé animale en situation de crise.....   | 27 |

ACRONYMES

|                |   |
|----------------|---|
| <b>MADR</b>    | Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural                  |
| <b>DFRV</b>    | Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation     |
| <b>MSRHP</b>   | Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière |
| <b>SV</b>      | Services Vétérinaires   |
| <b>DSV</b>     | Direction des Services Vétérinaires                                   |
| <b>DSA</b>     | Direction des Services Agricoles                                      |
| <b>IVW</b>     | Inspection Vétérinaire de Wilaya                                      |
| <b>CA</b>      | Chambre de l'Agriculture  |
| <b>INMV</b>    | Institut National de la Médecine Vétérinaire                          |
| <b>INVA</b>    | Institut National de la Vulgarisation Agricole                        |
| <b>ITELV</b>   | Institut Technique de l'Élevages                                      |
| <b>IBAR</b>    | Bureau Interafricain des Ressources Animales                          |
| <b>OADA</b>    | Organisation Arabe pour le Développement Agricole                     |
| <b>UMA</b>     | L'Union du Maghreb Arabe  |
| <b>FAO</b>     | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture   |
| <b>OIE</b>     | Organisation Mondiale de la Santé Animale                             |
| <b>REMESA</b>  | Réseau Euro Méditerranéen pour la Santé Animale                       |
| <b>CRSA-AN</b> | Centre Régional pour la Santé Animale- Afrique du Nord                |
| <b>RECOMSA</b> | Réseau Régional de Communication en Santé Animale                     |
| <b>WAHIS</b>   | World Animal Health Information System                                |
| <b>WAHID</b>   | World Animal Health Information Data                                  |
| <b>PIB</b>     | Produit Intérieur Brut  |

## **Introduction**

Détenir l'information et la transmettre en temps opportun, permet une action rapide dans le temps et dans l'espace. Un bon système de communication permet de convaincre tant le politicien que le financier mais surtout permet de faire adhérer l'ensemble des acteurs jouant un rôle dans la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, à travers le fait que la communication permet de fédérer plusieurs intervenants, la prévention, la surveillance ou la lutte peut être menée à moindre coût, par le gain de temps dans l'action et la réaction, un gain d'argent par les investisseurs et un gain d'argent pour le trésor public car ça engendre une diminution des dépenses. En conséquence une amélioration de la sécurité alimentaire et de l'économie nationale.

La maîtrise de la communication par les services vétérinaires est devenue de nos jours une nécessité impérieuse, vu son importance pour la protection de la santé animale. Elle permet d'agir sur les comportements et de ce fait, la communication est un outil important dans l'aide à la décision pour la gestion des crises en matière de santé animale.

## **A. Résumé du contexte de la Santé animale**

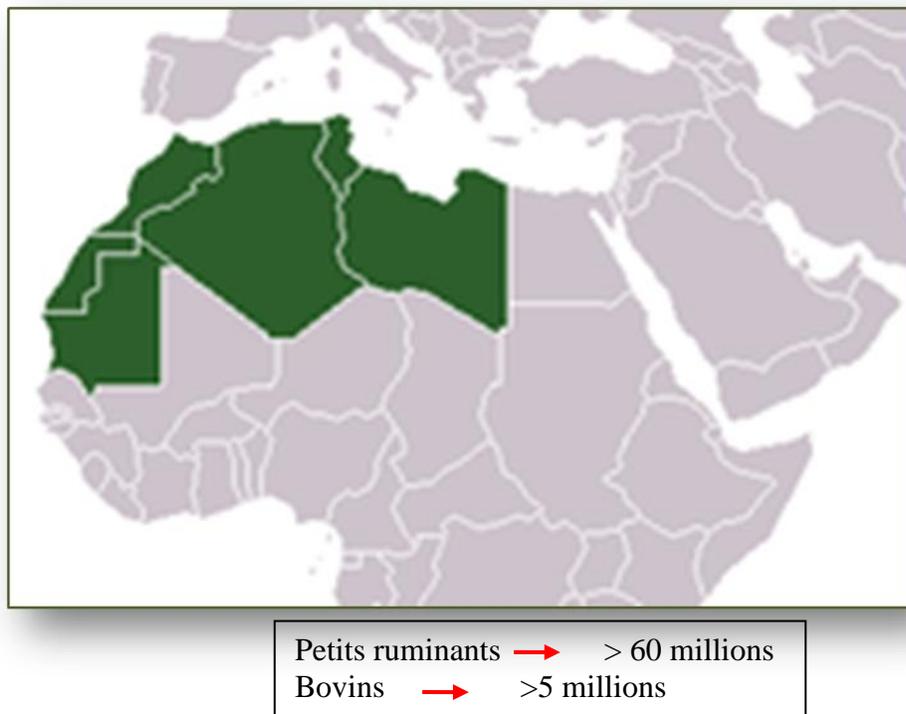
### **A/ Le contexte national :**

- L'élevage en Algérie représente une part importante de l'agriculture. La production animale occupe une part importante dans le PIB agricole (50 %).
- Le mode d'élevage est essentiellement semi extensif, extensif ou transhumant, particulièrement pour le cheptel ovin qui prédomine. Le cheptel national se compose principalement de:
  - 23989330 têtes ovines
  - 1790140 têtes bovines
  - 4411020 têtes caprines
  - 318755 têtes camelines

- Les maladies animales qui prédominent sont: la Rage, la Brucellose, la Tuberculose, la Clavelée.
- Les maladies qui représentent un danger potentiel d'introduction, d'émergence ou de réémergence sont : la Fièvre de la Vallée du Rift, la West Nile, la Fièvre Aphteuse...etc.

**B/ Le contexte régional :**

1-Le secteur de l'élevage joue un rôle clé dans la sécurité alimentaire dans la région, il représente une part importante du capital agricole. Ainsi, plus de 60 millions de petits ruminants et plus de 5 millions de bovins sont élevés



dans la région.

**Fig. :** Carte de la région du Grand Maghreb.

2-La région partage les mêmes conditions climatiques, géographiques, parcours frontaliers ainsi qu'un mode d'élevage souvent similaire avec un mouvement transfrontalier d'animaux.

3-La région est confrontée à l'énorme contrainte constituée par les Maladies Animales Transfrontalières (MAT) et zoonoses, qui représentent une menace constante, tant pour la région que pour le reste du monde.

L'émergence et la réémergence de certaines maladies animales particulièrement la fièvre de la Vallée du Rift, la West Nile, la Fièvre Aphteuse avec ses différents types et sous types, la peste des petits ruminants, la Péri Pneumonie Contagieuse...etc. et l'impact négatif de ces maladies sur :

- La production et la productivité
- La sécurité alimentaire
- Le développement économique durable
- Le commerce régional et mondial du bétail et des produits d'origine animale
- La santé publique

4-La prévention, le contrôle, y compris l'élimination ou l'éradication de ces maladies, nécessite une coopération entre ces pays limitrophes avec une réaction rapide, conjointe en cas de suspicion ou de crise en zone limitrophe, afin de promouvoir des attitudes techniques communes (harmonisation) face aux risques, en lien la législation et les recommandations des organisations internationales; partie a valider

**B. Brève analyse de la situation communication en santé animale :**

**B1.Positionnement/ Organigramme :**

**Organisation des Services Vétérinaires :**

La Direction des Services Vétérinaires sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural agit dans le domaine de la protection de la santé animale, en application de la loi n° 88-08 du 26/01/1988, relative à la médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale.

A ce titre, elle a pour mission, notamment, de mettre en œuvre et de veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires, en matière de préservation et d'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire et assure principalement des missions d'utilité et de puissance publique.

➤ **A l'échelle centrale :**

A l'échelle centrale, les services vétérinaires sont représentés par une Direction des Services Vétérinaires composées de:

- ✚ Sous direction de la pharmacie vétérinaire
- ✚ Sous direction de la santé animale
- ✚ Sous direction du contrôle sanitaire et de l'hygiène alimentaire
- ✚ Sous direction des haras

➤ **A l'échelle locale :**

A l'échelle locale, les services vétérinaires sont représentés par une Inspection Vétérinaire de Wilaya (IVW) positionnée au niveau de la Direction des Services Agricole (DSA). Elle est sous l'autorité d'un inspecteur vétérinaire de wilaya.

L'Inspection Vétérinaire de Wilaya est assistée par :

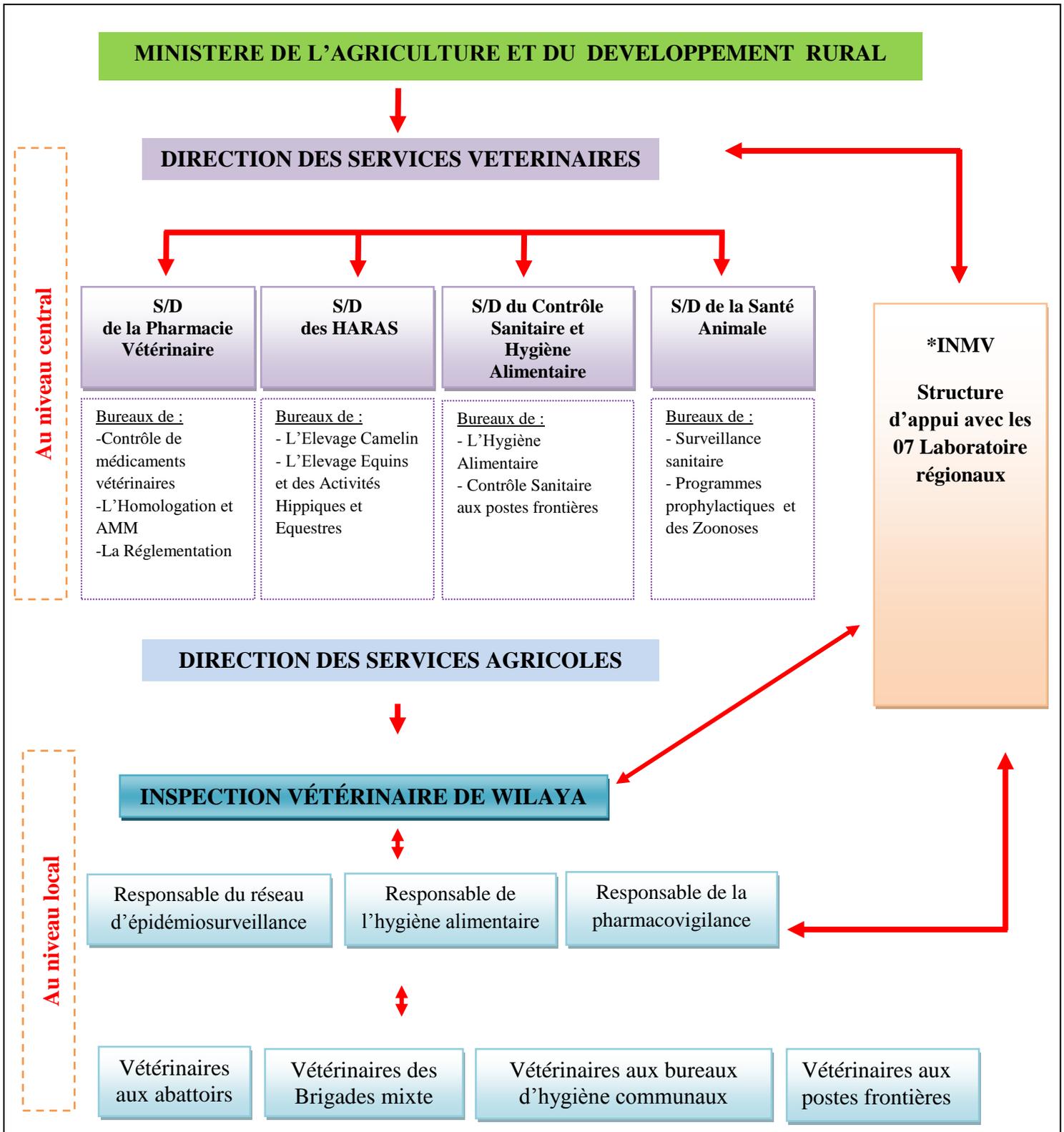
- Le vétérinaire responsable du réseau d'épidémiosurveillance.
- Le vétérinaire responsable de l'hygiène alimentaire.
- Le vétérinaire responsable de la pharmacovigilance.

Il existe sous l'autorité de l'inspecteur vétérinaire de wilaya d'autres postes vétérinaires à l'instar des :

- Vétérinaires aux postes frontières.
- Vétérinaires aux abattoirs.
- Vétérinaires aux bureaux d'hygiène et Subdivisions.
- Vétérinaires privés.



**Organigramme des Services Vétérinaires (DSV)**



Système National d'information et de surveillance en santé animale

La DSV est dotée d'un système de surveillance la reliant aux 48 Inspections Vétérinaires de Wilaya (IVW) et aux 7 Laboratoires Vétérinaires de l'Institut National de la Médecine Vétérinaire (INMV).

Ce système a été initié en 1984, consolidé en 1988, suite à la promulgation de la loi n° 88-08 régissant la médecine vétérinaire et la protection de la santé animale, notamment son titre IV et son décret d'application n°95-66 fixant la liste des maladies animales à déclaration obligatoire et les mesures générales qui leurs sont applicables, modifié et complété en 2002 puis en 2006.

Afin de mener à bien leurs missions, les vétérinaires fonctionnaires et privés ont été destinataires d'un guide des procédures en épidémiologie animale, qui fournit toutes les informations sur l'organisation du circuit ainsi que les outils d'échange d'information.

Le fonctionnement ainsi que le système de circulation de l'information au niveau de ce réseau, se résumant comme suit : l'inspection vétérinaire de wilayas collecte les données à partir des acteurs du terrain: les vétérinaires privés et fonctionnaires localisés au niveau des postes frontières, abattoirs, bureaux d'hygiène et subdivisions agricoles et les éleveurs.

Les acteurs du terrain font appel aux laboratoires agréés pour l'analyse des prélèvements. Les résultats d'analyse parviennent aux demandeurs sous forme de rapport d'essai. Une déclaration de suspicion de la pathologie est transmise à la Direction des Services Vétérinaire. Dans le cas où le résultat évoque une maladie exotique ou transfrontalière un message d'urgence parvient à la DSV.

Après confirmation de la maladie suspectée, l'inspection vétérinaire de wilaya transmet l'information à l'unité centrale sous forme de formulaire de déclaration, de rapport de suivi et de rapport mensuel d'activités vétérinaires. La centrale (DSV) collecte, traite et analyse les données qui sont par la suite diffusés au niveau national et international grâce aux bulletins sanitaires vétérinaires mensuels et annuels.

L'ensemble des informations sanitaires émanant des différents maillons du réseau

d'épidémiosurveillance, que ce soit au quotidien ou en situation de crise, sont centralisées, traitées, analysées et interprétées au niveau du bureau de la surveillance sanitaire à la DSV. Des bulletins sanitaires mensuels et annuels sont établis et transmis aux 48 wilayate, Instituts techniques (INMV, Institut Pasteur d'Alger, Institut National de la Santé Publique), Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire et Instituts des Sciences Vétérinaires, les pays étrangers conventionnés avec l'Algérie aussi.

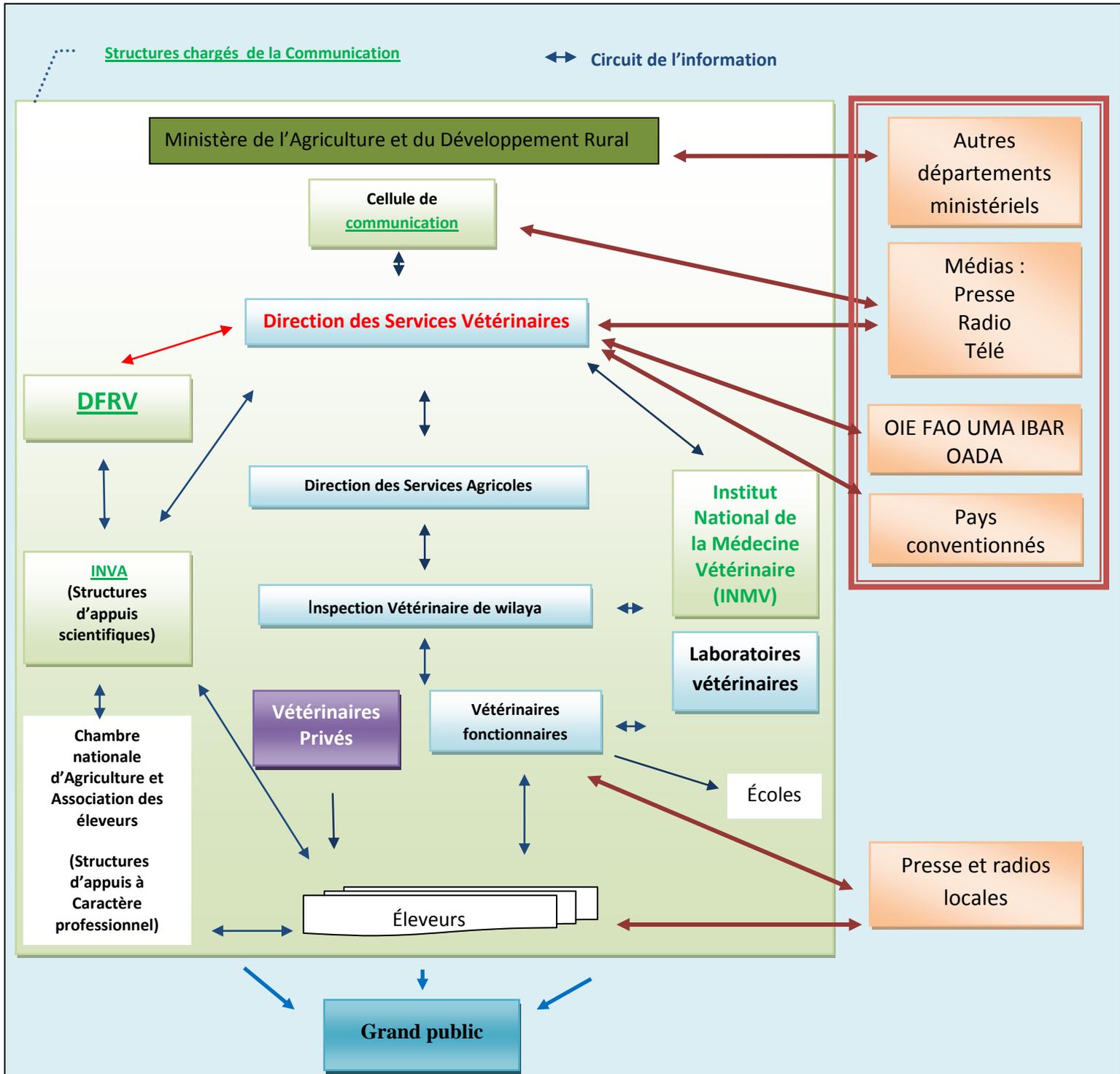
Au niveau local, le responsable du réseau d'épidémiosurveillance est désigné et positionné au niveau de l'Inspection Vétérinaire de la Wilaya (IVW). En plus du suivi sanitaire à l'échelle wilayale, il assure l'élaboration du bulletin sanitaire mensuel de sa wilaya et sa transmission aux wilayate limitrophes ainsi qu'à la DSV.

Aussi, il est chargé de la duplication et de la diffusion du bulletin sanitaire mensuel national émanant de la DSV à tous les vétérinaires fonctionnaires et privés. Il doit aussi veiller à la répercussion de toute information sanitaire transmise par la centrale, ainsi que l'animation de journées de formation et de sensibilisation au sein sa wilaya.

•

**B2. Organisation de la communication au sein des services vétérinaires et/ou l'instance de tutelle :**

**Plan de communication**



**B3.Relation avec les partenaires principaux :**

- Transmission de rapports semestriels et annuels de notification des maladies animales présentes et absentes, ainsi que l'envoi, annuellement, de questionnaires dûment remplis à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale(OIE), à travers le logiciel « Wahis » pour alimenter l'interface « Wahid ».
- Transmission mensuelle des rapports et questionnaires sur la situation sanitaire, au bureau interafricain des ressources animales « IBAR » de l'Union Africaine.
- Transmission du bulletin sanitaire vétérinaire mensuel à l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA).
- Publication des bulletins sanitaires vétérinaires sur la plate forme REMESA (Réseau Méditerranéen de santé Animale).

**B4.Description rapide de l'existant :**

**En matière d'impression :**

- Affiches
- Dépliants
- Revues
- Banderoles

**En matière d'audio-visuel :**

- Réalisation de vidéo sur l'annonce de l'événement
- Réalisation de vidéo sur la présentation de l'évènement
- Production et duplication de support multimédias(CD)
- Réalisation d'interview (cellule de communication):
  - Interview de personnalité politique
  - Interview du responsable technique

**En matière de Médias**

- Conférence de presse
- Communiqué de presse (cellule de communication au niveau central)
- Article de presse
- Radio (nationale et locale)
- Télévision (communiquer au JT)
- Emission sur le plateau (tables rondes)

**B5.Sources de financement :**

Les sources de financement sont puisées :

- D'un Fonds spécial intitulé « Fonds de la Promotion Zoo-sanitaire et de la Protection Phytosanitaire ». Ce Fonds finance certaines opérations de vulgarisation et de sensibilisation.
- Du budget de financement de la DFRV, chapitre réservé à la vulgarisation (réalisation de spots, affiches dépliant).
- Du budget de financement de l'INMV, chapitre réservé à l'impression de documents techniques, d'affiches et de dépliant.
- Du budget de financement de l'INVA pour la réalisation de vidéo, de spots...etc.
- Du budget de wilaya dans certaines situations d'urgence.

**B6.Activités de communications réalisées/ En cours :**

**1/ Activités de formation (regroupements, séminaires, journées techniques et de vulgarisation :**

- Organisation de réunions trimestrielles par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, avec les Directeurs des Services Agricoles de Wilaya et les inspecteurs vétérinaires de wilayas.

- Organisation d'ateliers de formation à l'échelle nationale destinés aux vétérinaires du terrain.

- Organisation de réunions du Comité National de Lutte contre les Zoonoses regroupant les différents secteurs impliqués, co-présidées par le MADR et le MSPRH.
- Participation aux réunions organisées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH), dans le cadre de la lutte contre les zoonoses.
- Participation à la journée mondiale de la lutte contre la rage organisée annuellement par le MSPRH.
- Participation au séminaire annuel organisé par la Direction de la Vulgarisation (MADR) qui a pour thème : Application des technologies d'information et communication (TIC) pour le renforcement des liens et de la coordination des services.
- Participation aux journées de vulgarisation organisées par les différentes structures de vulgarisation du MADR.
- Organisation de campagnes et de journées de sensibilisation selon l'évolution de la situation sanitaire (lors d'apparition d'une maladie exotique dans les pays frontaliers ex : PPR au Maroc, la Fièvre de la vallée du Rift en Mauritanie et la Fièvre Aphteuse en Lybie etc.....).
- Dans le cadre d'un Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique, les services vétérinaires participent à la formation et la sensibilisation des éleveurs pour une meilleure conduite des élevages au fin de prévenir les maladies animales.

## **2/ Activités radiophoniques :**

- Animation d'émissions radiophoniques au niveau des radios nationales lors des menaces d'introduction d'Influenza Aviaire, ESB, Fièvre Aphteuse...etc. de même que lors des journées nationales kyste Hydatiques, Rage.
- Animation d'émission au niveau des radios locales (wilaya) pour les mêmes thèmes sus cités ainsi que lors du lancement des programmes de prophylaxie en général (ex: surveillance ou lancement d'un programme de vaccination).

**3/ Activités télévisuelles:**

- Passage au journal télévisé pour la transmission d'information lors de menace ou d'introduction d'une maladie nouvelle à haut risque (ex: Influenza Aviaire, Fièvre Aphteuse)
- Participation à l'émission télévisée nationale intitulée Sabahiate pour toutes les problématiques inhérentes à la santé animale et à la santé publique vétérinaire.
  - Réalisation et diffusion de spots télévisés : Grippe Aviaire, Rage, Brucellose, Kyste hydatique, Fièvre Aphteuse, etc.

**4/Supports multimédias :**

- Duplication et diffusion de support multimédias (Cdrom) sur les maladies animales : cassettes vidéo sur les zoonoses, Cdrom sur la fièvre de la Vallée du Rift, Influenza Aviaire, etc.

**5/ Supports écrits :**

- Établissement et diffusion des bulletins sanitaires vétérinaires mensuels et annuels (duplication en 6000 exemplaires).
- Élaboration et diffusion d'un manuel de procédure en épidémiologie animale (duplication en 6000 exemplaires).
- Conception d'affiches et dépliants de sensibilisation : Grippe Aviaire, Rage canine, Variole ovine, Blue Tongue, campagne de vaccination contre la Brucellose des petits ruminants.
- Élaboration et diffusion des brochures sur : la santé du rucher, la Rage des bovins, la Rage canine, la Fièvre de la vallée du Rift, la Péripleumonie Contagieuse Bovine, la Peste des Petits Ruminants, le Kyste Hydatique, la Blue Tongue, la Fièvre de la West Nile, l'Hygiène de l'élevage bovin laitier, la prévention des Mammites, les Salmonelloses Aviaires, le parasitisme externe chez le dromadaire, la vaccination contre la Rage canine et la Brucellose des petits ruminants, la vaccination antirabique des bovins, etc.

| <b>Vulgarisation de masse</b>       |       |
|-------------------------------------|-------|
| Émissions et spots télévisuels      | 160   |
| Émissions et flashes radiophoniques | 11119 |
| Supports écrits de vulgarisation    | 98    |

**Difficultés et contraintes :**

- Lourdeur dans la procédure de financement de certaines opérations de communication notamment, pour l'impression et la diffusion de supports de communication.
- Coût élevé pour le financement et la diffusion des spots télévisé et limite dans le choix du créneau horaire de passage.
- Absence d'une unité spécialement dédiée à la communication au sein de la Direction des Services Vétérinaires.

**B7. Équipements disponibles:**

| Structures                      |     | Équipements                                     |            |               |            |
|---------------------------------|-----|---|------------|---------------|------------|
|                                 |     | Matériel Informatique                           | Internet   | Téléphone/Fax | Intranet   |
| Services Vétérinaires (Central) | DSV | 29 Ordinateurs<br>18 Imprimantes<br>03 Scanners | Disponible | 05            | Disponible |
| Services Vétérinaires (Local)   | IVW | 48 Ordinateurs<br>Imprimantes                   | Disponible | Disponible    | Disponible |

**B8. Situation des mass-médias et medias locaux :**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>La télédiffusion</b>  | 06 Chaines nationales télévisés (Arabe, Tamazight, Français)                                    |
| <b>La radiodiffusion</b> | 03 radios nationales (Arabe, Tamazight, Français)   |
|                          | 01 radio internationale (Arabe, Français, Espagnole)  |
|                          | 38 radios locales réparties à travers les chefs lieux des wilayas (francophones et arabophones) |
|                          | 02 radios thématiques (Coran, Culture).   |
| <b>La presse</b>         | 21 journaux nationaux et régionaux arabophones  |
|                          | 23 journaux nationaux et régionaux francophone  |
|                          | 02 revues techniques  |

**B9. Les relations avec les médias :**

- Culture de l'oralité;
- Une bonne couverture géographique et démographique nationale radio et télévision;
- Une offre élevée/réception des medias internationaux (paraboles);
- Une bonne audience des radios locales;
- Une presse écrite abondante et très bon lectorat en zones urbaines;
- Une bonne écoute des informations nationales et internationales (JT);
- L'accès et les usages de l'internet sont bien développés en milieu urbain et sub urbain;
- Les émissions télévisées et les prestations radiophoniques sont gratuites.

**B10. Spécificité des associations/organisations pastorales/ Professionnelles dans les zones concernées :**

Ces structures participent en générale à la sensibilisation et la vulgarisation des éleveurs vis-à-vis des risques des maladies animales pour leurs cheptels et les encouragent à adhérer aux programmes de lutte à savoir le dépistage de certaines maladies (Brucellose, Tuberculose) et la vaccination contre d'autres maladies (Fièvre Aphteuse, Clavelée, Rage...).

**- Les associations :**

Les associations professionnelles du secteur agricole sont régies par la loi n° 90-31, relative aux associations. Il a été recensé **1197** associations dont **1048** actives dans le secteur agricole et dont 20% concernent l'élevage du bétail (bovin, ovin, camelin).

**- Les coopératives :**

Le système coopératif a été institué depuis l'indépendance conduisant ainsi le système d'entraide dans le monde rural. Il existe **812** coopératives agréées dont 16% actives dans l'aviculture et **19%** dans l'élevage.

L'objectif des coopératives est :

- Amélioration du niveau culturel et technique de leurs membres.
- Assurer la formation professionnelle des membres et de leurs familles.

**-Les chambres d'agriculture :**

La chambre d'agriculture est une institution au service du monde agricole et aussi un espace d'échange et de coordination entre les différents membres (tous agriculteurs).

Celle-ci est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du MADR.

On compte : la chambre nationale d'agriculture et les chambres d'agriculture de wilaya.

Ils ont pour mission le développement des formes de concertation entre les membres et contribuent à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de développement des activités agricoles et leur diversification.

**Les conseils interprofessionnels :**

C'est des organes consultatifs, composés de représentants de l'ensemble des catégories professionnelles des différentes filières (lait, viande et aviculture), de représentants des consommateurs ainsi que des pouvoirs publics concernés.

**B11. Sociologie et mode d'élevage**

L'Algérie couvre une superficie de 2 381 741 Km<sup>2</sup>, caractérisée par un climat de type méditerranéen. La production animale participe pour une proportion importante dans le produit intérieure brute agricole avec plus de 23 millions d'ovins et plus de 1,8 millions de têtes bovines. Notre cheptel est constitué pour la plus part du temps, de troupeaux mixtes associant aux minimum deux espèces animales (ovins et bovins, Ovins et caprins, caprins et camelins) selon les zones agro-climatiques permettant de tirer le meilleur parti possible des ressources fourragères naturelles. L'élevage bovin reste cantonné dans le nord du pays avec quelques incursions dans les autres régions. Les parcours steppiques sont le domaine de prédilections de l'élevage ovin et caprin avec plus de 90% des effectifs qui y vivent.

L'élevage bovin est semi intensif parfois extensif pour les races locales et les races croisées. Cet élevage est basé sur un système traditionnel de transhumance entre les parcours d'altitude et les zones de plaine. Le système intensif concerne principalement les races améliorées.

En ce qui concerne l'élevage ovin, il est en général de type nomadique et transhumant dans les hautes plaines steppiques ou il prédomine. Sédentaire pendant la période hivernal en zone tellienne pour les ovins à l'engraissement.

Quant à l'élevage camelin, est traditionnel extensif de type nomadique répartis sur le grand Sud.



## PLAN D'ACTION EN COMMUNICATION

### Introduction

La communication est l'action de transmettre **l'information**. L'objectif étant de conceptualiser et de rationaliser les processus d'échange et de transmission de l'information entre deux entités (individus, groupes d'individus).

Elle constitue aussi, un ensemble de moyens et de techniques permettant la diffusion d'un message (écrit, audiovisuel), auprès d'une audience plus ou moins vaste et hétérogène.

La communication est essentielle pour l'ensemble des programmes de développement. Cependant, les stratégies de communication sont un outil crucial pour la gestion des crises sanitaires pour renforcer les actions de prévention et de contrôle des maladies animales.

La réussite d'une stratégie de communication pour les services vétérinaires (SV) repose sur une communication objective, transparente, fluide et rapide des informations, permettant l'adhésion et des prises de décision opportunes et adéquates.

Un plan de communication bien conçu vient renforcer et soutenir le plan de lutte et de prévention contre les maladies animales.

Le plan de communication au sein des services vétérinaires (SV) doit:

- Renforcer et soutenir le travail des SV;
- S'adapter constamment en répondant à l'évolution des besoins non satisfaits des programmes de prophylaxie et de lutte;
- Tenir compte des différents types et moyens de communications existants afin de mieux construire le plan de communication ;

- Être appliqué de manière à permettre l'accroissement des connaissances et la sensibilisation du grand public et des parties concernées.

**Objectifs généraux de la communication :**

L'information et la communication ciblant les éleveurs, les vétérinaires, le grand public ainsi que les médias et la presse, ont pour objectifs de permettre une prise de conscience et un changement comportemental afin :

- ✚ D'améliorer la santé animale;
- ✚ De lutter contre les principales maladies qui sévissent dans le pays, en vue de réduire leur incidence ;
- ✚ De lutter contre les zoonoses ;
- ✚ De protéger l'environnement contre les risques de pollution et de contamination ;
- ✚ D'améliorer la sécurité alimentaire.

•

## LA COMMUNICATION EN SANTÉ ANIMALE

### EN SITUATION NORMALE

En situation normale un ensemble d'activités en relation directe avec la communication sont effectués:

#### **Action 1 :**

Préparer les vétérinaires par la production la diffusion régulière de l'information sanitaire du pays, notamment, sur les maladies émergentes, ré émergentes ou exotiques menacent le pays.

**Cible :** Vétérinaires fonctionnaires et privés, université et école vétérinaire, Institut de santé publique.

**Canaux :** bulletin sanitaire vétérinaire, fiches techniques relatives aux maladies nouvelles.

**Action :** DSV

#### **Action 2 :**

Produire et diffuser une information préventive sur les risques de transmission de certaines maladies animales exotiques et celles à caractère zoonotiques et sur la nécessité de garder en éveil le réseau de surveillance des maladies.

**Cibles directes et indirectes :** Agents de la profession vétérinaire, agents vulgarisateurs, éleveurs, les douanes, les voyageurs, les postes frontières...etc.

**Supports :** fiches techniques des maladies, brochures, dépliants, affiches, spots, émissions radio.

**Action :** DSV, INMV, DFRV, INVA.

#### **Action 3 :**

Produire et diffuser une information préventive sur les risques de transmission de certaines maladies zoonotiques et sur la nécessité de s'en prémunir.

**Cibles :** Vétérinaires, institutions de la santé publique, grand public.

**Supports :** fiches techniques des maladies, brochures, dépliants, affiches, spots, émissions radio.

**Action 4 :**

Produire et diffuser l'information auprès des éleveurs, les convaincre de l'intérêt économique à adhérer aux programmes préventifs et des différents soutiens apportés par les pouvoirs public.

**Cibles :** les éleveurs ou association d'éleveurs, les agents vulgarisateurs.

**Supports :** fiche technique, dépliants, affiches, regroupement d'éleveurs.

**Action :** DSV, IVW, CA.

**Action 5 :**

Préparation des décideurs tant politiciens que financiers à prendre en charge un problème sanitaire pouvant être à l'origine d'une situation d'urgence.

**Cibles :** décideurs

**Outils :** Rapports sur le ou les maladies, risques économiques, risques pour la santé publique

**Action 6:**

Maintenir une relation constante avec les médias, concernant tout évènement sanitaire de routine afin de consolider un lien de confiance et de crédibilité de l'information avec ces derniers.

**Cibles directes :** Médias.

**Cibles indirectes :** Grand public.

**Action :** Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural - DSV/CVO.

## **LA COMMUNICATION EN SANTÉ ANIMALE**

### **EN SITUATION DE CRISE**

En situation de crises la gestion de la communication doit être bien planifiée, tout étant suffisamment rapide. Les informations transmises doivent donner une certaine alerte ou appel à la vigilance, sans pour autant créer une panique qui peut être néfaste à tout programme de prévention.

#### **En situation de forte suspicion et de crise :**

- Etre prêt à informer les instances nationales et internationales ;
- Rapidité, transparence et clarté des informations permettant des prises de décision opportunes et adéquates.
- Etre prêt à informer les populations (grand public, les producteurs et commerçants) sur le risque pour éviter que la population ne soit exposée à une désinformation avec le plus souvent de mauvaises interprétations qui provoqueraient un état de psychose;
- Assurer la cohérence et la complémentarité entre les informations diffusées et les actions de terrain entreprises par les services vétérinaires ;
- Coordination des actions entreprises par les différents secteurs concernés ;

#### **Action 1 :**

Elaborer et transmettre en urgence l'information concernant l'événement sanitaire en cours, aux instances nationales, en premier lieu le Ministre chargé de l'Agriculture, le Premier ministre tout en précisant les risques encourus pour le patrimoine, l'économie et la santé publique.

**Supports :** Rapport détaillé.

**Action : DSV/CVO**

**Action 2 :**

Préparation de conférence de presse, articles de presse pour la cellule de communication et organisation d'un Point de Presse. Diffusion d'une information officielle claire et transparente, émettre un état des lieux de l'évolution de la situation sanitaire ainsi que les mesures de lutte et de prévention prises par le Ministère de l'Agriculture.

**Cibles :** grand public.

**Supports :** Rapports

**Action :** Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural /DSV

**Action 3 :**

Produire et transmettre les informations sanitaires relatives à la situation d'urgence, aux instances internationales telle que l'OIE à travers la notification immédiate et les rapports de suivis.

**Supports :** OIE : WAHIS

**Action :** DSV/CVO

**Action 4 :**

Répercuter l'information sanitaire relative à l'évolution de la situation sanitaire ainsi que les mesures prises à l'encontre de la maladie et instruction des IVWs des mesures à entreprendre aux niveaux de leurs wilayas afin de limiter l'extension de la maladie.

**Supports :** Téléx, plan d'intervention d'urgence, notes techniques

**Action :** DSV

**Action 5 :**

Produire et diffuser les supports d'information et d'éducation sanitaire.

**Cible :** grand public

**Outils :** Affiches, dépliants, brochures, spots, article de presse...etc.

•